

Chère candidate, cher candidat,

Vous venez de télécharger le dossier d'inscription complet à l'une de nos formations. Cette liasse se compose des éléments suivants :

- Une plaquette descriptive
- Un dossier de candidature complet
- Un règlement d'admission et ses annexes

Que devez-vous faire avec ces éléments :

- Le planning et la plaquette sont à conserver.
- Le dossier de candidature est à nous retourner complet (tout dossier incomplet ne sera pas traité). Vérifiez dans le dossier les pièces à joindre au dossier. Soyez également attentifs aux dates limites de retour.

Pour le BTS vous pouvez également candidater via la plateforme parcours sup. Le dossier de candidature papier du CFP vous sera également demandé.

Quelle est la suite :

Les modalités de sélection sont indiquées dans le règlement d'admission (épreuves de sélection, étude de dossier...). Un avis favorable ou défavorable sera donc prononcé lors d'une commission en fonction des modalités de sélection.

Financement ou recherche de contrat :

Pour la recherche de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation nous organiserons des ateliers et un suivi personnalisé à la recherche. Celui-ci peut démarrer dès réception de votre dossier.

En ce qui concerne les financements via le Pôle Emploi, la plateforme mon compte formation, ou votre employeur un tutoriel va être disponible sur notre site internet pour vous guider. Vous pourrez également nous joindre par téléphone ou par mail.

Des portes ouvertes sont organisées aux dates suivantes :

- Le samedi 27 janvier 2024 de 9h à 13h
- Le samedi 16 mars 2024 de 9h à 13h
- Le samedi 25 mai 2024 de 9h à 13h

Attention les conditions sanitaires peuvent remettre en cause ces dates.

Le directeur
David Blondeau





L'INSERTION

TP Conseiller en Insertion Professionnelle

Le conseiller en insertion favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion, en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits

Il conseille et propose des prestations (de travail intérimaire, de reclassement professionnel, ...) aux entreprises.

Programme

Programme par certificats de compétences professionnelles (CCP)

CCP1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

CCP2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

CCP3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Compétences et capacités

Accueillir les personnes individuellement ou en groupe, en présence ou à distance, et maîtriser les techniques d'entretien et d'animation, faciliter l'accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés, mener une évaluation diagnostic des besoins atouts, freins, motivations et compétences, animer des ateliers thématiques d'insertion sociale et professionnelle, connaître le bassin d'emploi, le marché du travail, l'offre de formation, les dispositifs et les aides, aider et conseiller des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics, travailler en équipe et en réseau, rendre compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et assurer le traitement administratif à l'aide d'outils bureautiques et numériques.

Conditions d'accès

Modalités d'accès : Formation accessible à toutes personnes majeures y compris aux personnes en situation de handicap, possibilité de suivre un ou plusieurs modules avoir un niveau bac ou équivalent ou expérience d'1 an dans le domaine de l'insertion

Référente handicap : Maëlle PERIOT

Accompagnement proposé avant l'entrée en formation

Modalités d'admission : Dossier d'inscription (voir site Internet), test de positionnement et entretien individuel

Voir règlement d'admission

Débouchés professionnels

Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons De l'Emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles...

Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique, Groupement d'Employeurs par l'Insertion et la Qualification, Associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.

Le secteur privé : Entreprises de Travail Temporaire, Organismes de Formation, cabinets en ressources humaines.

Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Etablissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées.

Evaluation et suivi de l'action

Pour la certification du Titre Professionnel

- Evaluations en cours de formation (ECF)
- Epreuve finale devant un jury de professionnels agréés par la DREETS : Mise en situation et Entretiens techniques

Pour l'évaluation du dispositif :

- Evaluation de l'action en cours de formation et à l'issue
- Suivi de l'insertion à 6 mois et 1 an
- Emargement en centre et en entreprise

Objectifs

- Développer des capacités, des compétences et des connaissances
- Acquérir une qualification de **niveau 5**, inscrit au RNCP et certifiée par le Ministère chargé de l'emploi
- Favoriser l'insertion professionnelle

Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur l'analyse des pratiques, la valorisation des expériences, l'alternance d'apports théoriques et de méthodes actives, la recherche de documentation professionnelle, des exercices dirigés pour l'apprentissage des savoirs et l'expérience acquise, des ateliers pratiques, des visites et interventions dans des structures, et des animations d'ateliers... **Multimodalité : distanciel, AFEST, présentiel et stage.**

Statut et Financement

Salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Salarié en poste : CPF de transition, CPF, proA, plan de développement des compétences, contrat aidé...

Demandeur d'emploi : CPF, possibilité de prise en charge individuelle par Pôle Emploi, AGFIPH
Matériel et équipement pédagogique à la charge du stagiaire

Grille tarifaire 14,30 €/h en formation continue
Pas de frais en apprentissage

20 places disponibles par an

Nos plus

Accompagnement individuel sur le site d'alternance (visites de stage, bilans téléphoniques) - Carnet de suivi et d'analyse de pratique.

Equipe de formateurs permanents, vacataires, interventions de professionnels en lien avec le métier.

Dates et durée

Planning accessible sur le site internet

- 504 heures en centre de formation

- 546 heures en stage

Poursuite de Formation

-

En emploi

81%

Réussite à l'examen

88%

Responsables de l'action

Marie VIGNOLLES, Laetitia LARROQUE

Contact d'inscription à l'accueil : Séverine NAUDET

CFP Champcevinel - 23 route de Paris - 24750 Champcevinel - tel 05 53 45 40 70
cfp.champcevinel@mfr.asso.fr - www.cfpchampcevinel.fr





CENTRE DE FORMATION & DE PROMOTION
23 route de paris - 24 750 CHAMPCEVINEL
TEL : 05 53 45 40 70 E mail : cfp.champcevinel@mfr.asso.fr
N° EXISTENCE : 722 400 880 24 – N° SIRET : 419 719 240 000 14 - APE : 8899B



DOSSIER DE CANDIDATURE
Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle
(CIP – Titre du Ministère du Travail)

Dossier à retourner pour le 30 juin 2024
Rentrée Novembre 2024

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Nationalité :

Né(e) le/...../..... Département : ou Pays :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Portable :/...../...../...../...../..... Mail:@

Permis de conduire : [] oui [] non

Véhicule [] oui [] non

Bénéficiez- vous d'une reconnaissance Travailleur Handicapé ? : [] OUI [] NON

Situation actuelle (cochez la case correspondante) :

[] Demandeur d'emploi N°Identifiant : [] Etudiant(e)

[] Salarié(e) depuis le Employeur :

Nature du poste occupé : [] CDI [] CDD [] Fin de contrat

Formations et diplômes :

Table with 3 columns: Année, Etablissements fréquentés, Diplôme obtenu. It contains three empty rows for data entry.

Expériences Professionnelles dans l'accompagnement social ou l'insertion professionnelle :

Année	Structures Professionnelles	Poste Occupé	Activités Réalisées

A titre indicatif : Cette formation peut se suivre sous différents statuts : contrat de professionnalisation, CPF de Transition, Période de professionnalisation, stagiaire de la Formation professionnelle, contrat d'apprentissage, CPF...

Au regard des diplômes et expériences professionnelles antérieurs, des allègements de parcours de formation peuvent être proposés.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- Une Lettre de Motivation argumentée dans laquelle vous présenterez vos motivations pour entreprendre cette formation et votre projet professionnel.
- 1 Curriculum Vitae
- 1 Photo d'identité (format numérique de préférence)
- 1 enveloppe timbrée au tarif en vigueur avec vos coordonnées sur l'enveloppe
- 1 Photocopie de vos Diplômes
- 1 chèque de 35 € pour frais d'étude et de gestion du dossier (à l'ordre du C.F.P. Champcevinel). **Ce chèque ne vous sera pas restitué.**

A RETOURNER AU CFP :

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DE CHAMPCEVINEL

23 route de Paris - 24750 CHAMPCEVINEL

Fait à le.....
Signature du candidat :

Règlement d'admission en formation au titre professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle

1- Effectifs pour la rentrée 2024 :

20 places maximum dans la promotion

2- Calendrier des recrutements :

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de l'établissement de formation à partir de Janvier 2024, il est également téléchargeable sur le site du centre de formation.

3- Coûts de la formation :

- Frais de gestion du dossier d'inscription à la sélection d'entrée en formation : 35 euros
- Les autres frais seront fonction du parcours suivi et donc du nombre d'heures de formation dispensées (Devis personnalisé. Cf. grille tarifaire).

L'admission en formation est organisée par le Centre de Formation et de Promotion de Champcevinel sur la base du présent règlement d'admission.

Il est communiqué au candidat avec le dossier d'inscription. Il est consultable sur le site Internet du CFP Champcevinel.

Le règlement d'admission précise les voies de formation, les modalités des épreuves ainsi que la durée de validité de la sélection.

3 - Les voies de formation

Les voies de formation ouvertes au CFP de Champcevinel sont :

- Salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ;
- Salarié en poste : CPF de transition, CPF, ProA, Plan de développement des compétences contrat aidé... ;
- Demandeur d'emploi : CPF, possibilité de prise en charge individuelle par Pôle Emploi, AGEFIPH.

4 - Modalités de dépôt de dossier auprès de l'établissement de formation

Faire la demande de dossier d'inscription auprès du CFP ou le télécharger sur le site internet du CFP et le renvoyer complété avant le 30 juin 2024.

Le dossier à nous retourner doit contenir :

- une lettre de motivation détaillant le projet de formation professionnelle
- un CV précisant en particulier la durée de l'expérience professionnelle
- 1 photo d'identité au format numérique si possible
- deux enveloppes avec les coordonnées timbrées au tarif en vigueur
- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- une copie des diplômes

L'entrée en formation est subordonnée à la production de ces documents.

5 - Les prérequis

- Avoir 18 ans
- Avoir un niveau bac ou équivalent
Ou une expérience d'1 an dans le domaine

6 - La commission d'admission

La commission d'admission est composée :

- Du Directeur de l'établissement de formation ou de son représentant ;
- Du responsable de la formation CIP ;
- Des membres de l'équipe pédagogique intervenant sur la formation.

La commission a pour but :

- de vérifier que le candidat possède une aptitude et une appétence pour la profession ;
- de repérer d'éventuelles incompatibilités du candidat avec l'exercice professionnel, ainsi que son potentiel d'évolution personnelle et professionnelle ;
- de s'assurer de l'aptitude du candidat à s'inscrire dans le projet pédagogique de l'établissement de formation.

La sélection s'opère :

- suite à l'étude du dossier ;
- suite à un entretien

La commission d'admission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

Cette liste précise le nombre de candidats et la durée de leur parcours de formation.

7 – Informations sur et aux candidats

La commission d'admission établit, sous la responsabilité du Directeur de l'établissement de formation, un procès-verbal de la sélection qui comporte la liste des admis.

Les candidats non-admis sont informés par courrier et sous huitaine par le Directeur de l'établissement de formation.

8 - Durée de la validité de la décision d'admission et conditions de report

La sélection n'est valable que pour la rentrée pour laquelle elle a été organisée, sauf cas de force majeure (maladie, accident, maternité) donnant alors droit à un report pour l'année qui suit.

En cas de refus de prise en charge financière de la formation, les candidats inscrits peuvent bénéficier d'un report d'entrée pour la rentrée suivante.

9 - Établissement du parcours personnalisé

Après confirmation par le candidat de son entrée en formation, il sera rédigé un contrat de formation précisant les modalités de formation (nombre d'heures de formation ainsi que la programmation de ces enseignements).

Ce document fera preuve d'un engagement du centre de formation et du candidat à respecter les clauses du contrat de formation.

Fait à Champcevinel, le 22 décembre 2023

David Blondeau
Directeur